

rue Saint-Martin 16-18

construction d'un nouveau bâtiment à vocation sociale

Un nouveau bâtiment à vocation sociale s'érigera à la rue Saint-Martin 16-18 à l'horizon 2020. Il comprendra 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence ainsi que l'Espace, un lieu d'accueil de jour pour les personnes précarisées. La Soupe populaire s'y installera, ainsi que le bureau des réservations des hébergements d'urgence. Un dépôt d'entretien et des vestiaires du Service de la propreté urbaine et du Service des parcs et domaines y prendront également place.

Par voie de préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie à la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logement (FLCL) afin de permettre la réalisation du bâtiment projeté. Un crédit d'investissement de 415'800 francs est demandé, ainsi qu'un cautionnement solidaire et un prêt chirographaire en faveur de la FLCL. Le nouveau bâtiment accueillera dès 2020 diverses prestations sociales ainsi que des locaux pour le Service de la propreté urbaine et celui des parcs et domaines.

Un bâtiment à vocation sociale. Des logements sociaux à loyer contrôlé et gérés par le Service social Lausanne permettront à des ménages vulnérables de bénéficier d'un logement durable. Des chambres dans des appartements communautaires seront aussi proposés à des personnes seules. Au chapitre de l'hébergement d'urgence, 35 lits seront proposés. Le Bureau des réservations des hébergements d'urgences y sera installé. Anciennement situé à César-Roux 16, L'Espace accueillera du mardi au samedi des personnes précarisée qui n'ont pas d'autre lieu où aller la journée. La Soupe populaire accueillera quant à elle jusqu'à 300 personnes pour un repas chaud de 19h30 à 21h30 tous les soirs de l'année. Des mesures d'encadrement social et technique sont prévus pour assurer la sécurité et la propreté des lieux.

Un projet architectural pour améliorer l'environnement urbain. En forme de U, le projet «Le manteau» d'Alain Wolf architectes propose des accès différenciés pour chacune des prestations. Tous les logements seront accessibles depuis le parc de la Solitude qui sera profondément rénové et valorisé avec une série de cheminements et de terrasses, un éclairage rénové pour le passage reliant la rue Saint-Martin et la rue Caroline, et la création de deux grands espaces de jeux pour les habitants du quartier, avec des jeux en bois exploitant au mieux les potentialités de la pente. Le bâtiment répondra en outre aux exigences énergétiques de la «Société à 2'000 watts».

Ce projet permettra d'améliorer la qualité du dispositif d'aide d'urgence de la Ville, dernier rempart contre l'exclusion, en procurant à chacun-e de ses habitants les moyens de vivre dignement. Il offrira aussi des logements abordables et de qualité à des ménages Lausannois de condition modeste.

*Le préavis n° 2017/55 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis
Témoignages d'usagers, de voisins et de professionnel dans la [brochure Saint-Martin et nous](#)*

La Direction des sports et de
la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 00
- Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, 021 315 42 00

Lausanne, le 14 décembre 2017